



Rapport annuel

2025-2026



Table des matières

3 Au cœur du bâtiment

4 La CMMTQ en bref

5 Les membres

6 L'organigramme

7 Le conseil d'administration provincial

8 Le comité exécutif

8 Les comités et les groupes de travail

14 Le personnel de la CMMTQ

15 Le rapport du président et du directeur général

22 Le bilan des services

Service administratif..... 22

Service juridique 23

Service technique 26

Service de la formation 28

Service de la qualification..... 30

Service des communications..... 32

34 Les états financiers

Rapport de l'auditeur indépendant 35

Résultats..... 37

Évolution de l'actif net..... 38

Bilan..... 39

Flux de trésorerie..... 40

Notes complémentaires 41

Tableaux 46

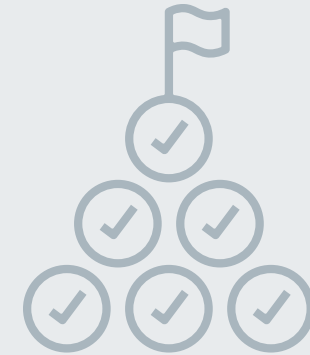
Au cœur du bâtiment

Créée en 1949 par la *Loi sur les maîtres mécaniciens en tuyauterie*, la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) regroupe plus de **3000 entrepreneurs spécialisés** dans le domaine de la mécanique du bâtiment. Ils travaillent majoritairement dans les secteurs résidentiel, commercial, institutionnel et industriel.

Nos valeurs

Les quatre valeurs identifiées s'appliquent autant à la Corporation envers ses membres qu'aux membres envers leur clientèle.

Collaboration
Compétence
Engagement
Intégrité



Notre mission

La CMMTQ veille à ce que ses membres maintiennent les plus hauts standards de compétence afin d'assurer une meilleure protection du public. Elle assume la qualification des entrepreneurs en plomberie et chauffage et encadre leur conduite professionnelle.

Notre vision

La CMMTQ est LA référence en mécanique du bâtiment au Québec, qui élève la compétence et le professionnalisme de ses membres d'aujourd'hui et de demain afin d'offrir au public des bâtiments sécuritaires, durables et efficaces sans compromis sur le confort.

La CMMTQ en bref



- **33 EMPLOYÉS**
au service des membres
- Plus de **3000**
entrepreneurs spécialisés
qui assurent l'efficacité et l'efficacité des systèmes mécaniques des bâtiments au Québec (plomberie, chauffage, ventilation, climatisation, réfrigération et arroseurs automatiques d'incendie).
- **Un encadrement et un soutien pour ses membres**
qui œuvrent dans une industrie dont l'évolution technologique exige d'eux le développement de plusieurs compétences et une mise à jour constante de leurs connaissances.
- **Une expertise de pointe**
au service de l'industrie de la mécanique du bâtiment, des organismes et de différentes instances gouvernementales, ce qui en fait un partenaire reconnu et incontournable dans l'industrie de la construction.
- **Une protection pour le public**
par l'application de règles de conduite professionnelle et par la lutte contre ceux qui exercent illégalement le métier de maître mécanicien en tuyauterie.
- **Un organisme mandataire du gouvernement du Québec**
qui gère la qualification professionnelle des entrepreneurs en plomberie et en chauffage au Québec.





Les membres

Les membres de la CMMTQ conçoivent, installent, réparent et font l'entretien des systèmes qui rendent le bâtiment habitable. Leur expertise est donc indispensable au confort et à la sécurité des occupants et des usagers.

Tous les entrepreneurs qui œuvrent dans les spécialités de la plomberie et du chauffage dans la province de Québec ont l'obligation d'adhérer à la Corporation. L'adhésion est volontaire pour les spécialités relatives à la réfrigération et aux arroseurs automatiques d'incendie.

Les travailleurs détenant les qualifications de tuyauteur (spécialité de plombier ou de poseur d'appareils de chauffage), de frigoriste, de ferblantier et de mécanicien en protection-incendie sont ceux que les entreprises membres de la CMMTQ embauchent principalement pour réaliser leurs travaux.

Répartition des sous-catégories de licence détenues par les membres de la CMMTQ au 31 janvier 2026



CHAUFFAGE

1114

15.1 Systèmes de chauffage à air pulsé

1290

15.2 Systèmes de brûleur au gaz naturel

925

15.3 Systèmes de brûleur à l'huile

1134

15.4 Systèmes de chauffage hydronique



2353

15.5 PLOMBERIE

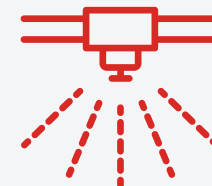


789

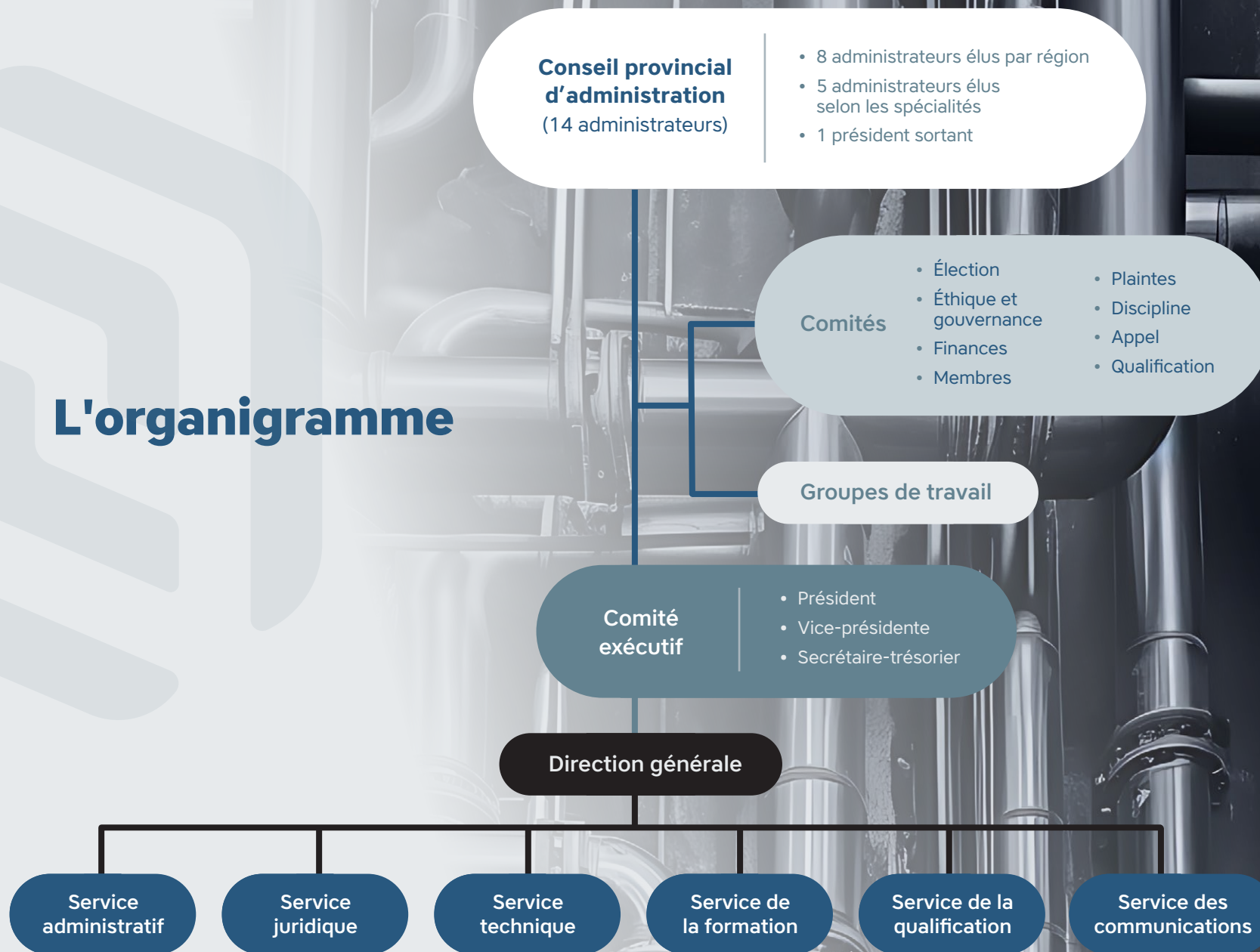
15.9 et 15.10
RÉFRIGÉRATION

250

13.3 et 13.4
EXTINCTION INCENDIES



L'organigramme



Le conseil provincial d'administration

Le conseil provincial d'administration (CPA) de la CMMTQ détermine les orientations et prend les décisions qui s'imposent pour atteindre les objectifs. Il a notamment pour mandat d'administrer les affaires de la Corporation, de nommer les membres des comités et de faire respecter la *Loi sur les maîtres mécaniciens en tuyauterie* et ses règlements.

Spécialité CVAC
(chauffage, brûleurs au gaz naturel, brûleurs à l'huile et réfrigération)

Région 1

Laval, Montréal-Est et Montréal-Ouest



Vanessa Courchesne
Plomberie
G Courchesne inc.

Région 3

Mauricie, Bois-Francs et Estrie



Sylvain Patry
Plomberie PCE
(depuis le 24 avril 2025)

Région 4

Québec



Jennifer Hamel
Laroche mécanique du bâtiment inc.

Région 6

Outaouais



Alain Beaudoin
Alpha combustion

Région 8

Montréal-Nord et Montréal-Sud



Brian Roussel
BRASS Mécanique du bâtiment inc.



Mario Pitre
Marconair inc.



Maxime Blondin-Massé
MSR mécanique et plomberie inc.
(depuis le 24 avril 2025)



Jean Turgeon
Le Groupe Jenaco inc.

Daniel Robert
Kolostat inc.
(jusqu'au 24 avril 2025)

Région 2

Laurentides et Lanaudière



Jérémie Côté
Côté Expert en mécanique du bâtiment

Denis Carignan
Plomberie Denis Carignan
(jusqu'au 24 avril 2025)

Région 5

Côte-Nord, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Abitibi-Témiscamingue



David Bouchard
Les entreprises Réal Bouchard inc.

Région 7

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches



Pascal Dumais
Plomberie Pascal Dumais inc.

Président sortant



Denis Beauchamp
Beauchamp, Babin et associés inc.

Spécialité Plomberie/Protection incendie



Matthieu Carbonneau
Lambert Somec inc.



Danny Potvin
Plomberie Danny Potvin

Le comité exécutif

Le comité exécutif de la CMMTQ gère les affaires courantes de la Corporation, voit à son bon fonctionnement et suit de près les dossiers traités. Tout membre qui siège au comité exécutif a d'abord été élu comme administrateur pour sa région ou pour une spécialité au sein du conseil provincial d'administration.



Jean Turgeon
président



Jennifer Hamel
vice-présidente



Jérémie Côté
secrétaire-trésorier

Les comités et les groupes de travail



Composés d'entrepreneurs et d'autres professionnels de la mécanique du bâtiment, plusieurs comités et groupes de travail œuvrent au sein de la CMMTQ. Les comités sont composés exclusivement de membres.

Les comités

COMITÉ D'ÉLECTION

Voit à l'exécution des procédures d'élection selon les règlements de la CMMTQ, en plus de surveiller et de contrôler la tenue des élections pour les administrateurs (conseil provincial d'administration) et les dirigeants (comité exécutif) de la Corporation.

Nombre de rencontres : 3

Le comité d'élection a analysé les mises en candidatures, dépouillé les votes à la suite des élections des administrateurs et présidé l'élection du comité exécutif de la Corporation.

Membres

- › **Président : Claude Limoges**, Plomberie Claude Limoges inc.
- › **Benoit Lamoureux**, Plomberie J.L. inc.
- › **François Nadeau**, Plomberie François Nadeau inc.

COMITÉ DES FINANCES

Examine toutes les questions financières pouvant affecter la CMMTQ, étudie le budget à soumettre au conseil provincial d'administration (CPA), examine les états financiers, contrôle la conformité des dépenses effectuées et prépare toute observation et recommandation au comité exécutif et au CPA sur les dérogations qu'il constate, le cas échéant. Il voit aussi à ce que les livres comptables de la Corporation soient vérifiés et fait tous les rapports et les recommandations en lien avec ses fonctions.

Nombre de rencontres : 4

Principaux dossiers :

- vérification des états financiers internes;
- placements;
- budget;
- recherche de sources de revenus;
- équilibre financier.

Membres

- › **Président : Jérémie Côté**,
Côté expert en mécanique du bâtiment
(depuis avril 2025)
- › **Claude Lenghan**, Plomberie Fury inc.
- › **Nancy Ricard**, Le Groupe Jenaco inc.
- › **Daniel Robert**, Kolostat inc.
(depuis décembre 2025)
- › **Vincent Zaoré**, Lambert Somec inc.
(jusqu'en décembre 2025)

COMITÉ DES MEMBRES

Formule des recommandations au CPA à propos de la formation et du perfectionnement professionnel des membres, de la vérification et de l'évaluation des compétences ainsi que des examens des membres et des futurs membres. Il prépare les examens de qualification en vue d'obtenir une licence d'entrepreneur de construction en plomberie et en chauffage et de devenir membre de la CMMTQ. Il procède à la reconnaissance des activités de formation dans le cadre du règlement sur la formation continue obligatoire.

**Nombre de rencontres : 7
(5 en formation, 2 en qualification)**

Principaux dossiers :

- développement du programme de formations du congrès;
- développement de formations initiales pour assurer une révision des compétences et des connaissances des candidats en vue de leur examen;
- reconnaissance des formations dans le cadre de la formation continue obligatoire;
- examen de qualification professionnelle : préparation du lancement du nouvel examen en plomberie, suivi après le lancement et confirmation des questions d'examen.

Membres

- › **Président : Daniel Robert**, Kolostat inc.
- › **Denis Carignan**, Plomberie Denis Carignan
- › **Jérôme Desjardins**, Plomberie Saint-Pie X inc.
- › **Marc Gendron**, L.C. Gendron international inc.
- › **Steve Lenghan**, Plomberie Fury inc.
- › **Dany Litwin**, Plomberie Charbonneau inc.
- › **Fanny Mailhot**, PFD mécanique en bâtiment inc.
- › **Danny Potvin**, Irrigation des Monts inc.
f.a.s. Plomberie Danny Potvin
- › **Philippe Poitras**, Le groupe Jenaco inc.
(depuis novembre 2025)
- › **Mario Thivierge**, Plomberie Mario Thivierge
(depuis novembre 2025)
- › **Christopher Langlois-Kelly**,
Plomberie J.F.P. inc. (jusqu'en novembre 2025)
- › **Charles Ricard**, Allard & Ricard inc.
(jusqu'en novembre 2025)



COMITÉ DES PLAINTES

Étudie les plaintes relatives à la conduite professionnelle des membres et à toute infraction aux règlements de la CMMTQ. Dans ce cadre, il peut rejeter toute plainte sans fondement et, lorsqu'une plainte paraît fondée, mais de peu de gravité, il peut transmettre un avertissement au membre visé. Dans les autres cas, il peut demander au directeur général de rédiger une plainte officielle et de convoquer le comité de discipline afin que ce dernier puisse en disposer.

Nombre de rencontres : 5

Dossiers étudiés : 147

Plaintes rejetées : 111

Plaintes transférées au comité de discipline : 18

Avertissements transmis : 13

Membres

- › **Président : Benoît Perreault**,
Névé réfrigération inc.
- › **Bruno Boulay**, Plomberie 2B inc.
- › **Pierre Blackburn**, Plomberie P3B inc.

COMITÉ DE DISCIPLINE

Entend et dispose de toute plainte officielle acheminée par le directeur général sur les instructions du comité des plaintes. À la suite des procédures prévues aux règlements de la CMMTQ et après avoir entendu l'entrepreneur, le comité rend une décision écrite et, le cas échéant, peut imposer une ou des mesures disciplinaires.

Nombre de rencontres : 4

Plaintes entendues : 21

Condamnations : 28

Membres

- › **Président : Dany Litwin**,
Plomberie Charbonneau inc.
- › **Alexandre Caty**,
PCG plomberie & chauffage inc.
- › **Serge Croteau**, Les mécaniques Ducro inc.
- › **David Foisy**, Mécanique Northerm inc.
- › **Marc-André Sauriol**,
Plomberie Richard Jubinville inc.
- › **Guillaume Trudel-Mercier**,
ACGM mécanique de bâtiment inc.
- › **Bruno Morissette**,
Entreprises Arseneault inc. (depuis mars 2025)



COMITÉ DE QUALIFICATION

Entend et dispose de tout dossier qui lui est soumis portant sur la délivrance, le maintien, la suspension ou l'annulation d'une licence d'entrepreneur et de toute demande de révision d'une décision en matière de qualification professionnelle. Les décisions peuvent être consultées sur le site canlii.org/qc/qccmmtq.

Nombre de rencontres : 7

Causes entendues : 5

Membres

- › **Présidents** : Pierre Flageole et M^e Sophie Mireault
- › **Réjean Cloutier**, ancien membre
- › **Claude Lenghan**, Plomberie Fury inc.
- › **Réjean Vignola**, Plomberie Daniel Leclerc inc.
- › **Jean Charbonneau**, Plomberie Charbonneau inc.

COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE GOUVERNANCE

Aide le CPA à exercer ses responsabilités de surveillance en examinant les aspects du cadre de gouvernance en vue d'assurer un fonctionnement efficient et efficace du conseil, des comités et des groupes de travail dans le respect des meilleures pratiques en matière d'éthique et de gouvernance.

Nombre de rencontre : 1

Membres

- › **Président** : Jean Charbonneau, Plomberie Charbonneau inc.
- › **Denis Beauchamp**, Beauchamp Babin et associés inc.
- › **Matthieu Carbonneau**, Lambert Somec inc.
- › **Danny Potvin**, Irrigation des Monts inc. f.a.s. Plomberie Danny Potvin



Les groupes de travail

En plus des comités prévus par sa réglementation, le conseil provincial d'administration peut former des groupes de travail et déterminer leurs mandats. Il a ainsi formé des groupes par spécialité (plomberie, chauffage, gaz naturel, etc.) qui réunissent des entrepreneurs œuvrant dans le même domaine pour discuter des enjeux qui leur sont propres.

De plus, lorsque des besoins spécifiques sont identifiés (comme le dossier des assurances), il peut mettre sur pied des groupes de travail pour alimenter les actions de la Corporation.

Contrairement aux comités, composés exclusivement de membres, les groupes de travail sont ouverts à tous les intervenants de l'industrie de la mécanique du bâtiment.

SPÉCIALITÉ PLOMBERIE

Nombre de rencontre : 1

Principaux dossiers :

- modifications au CNP 2025 (plomberie)

Membres

Mario Côté, Plomberie Mario Côté inc.

Pascal Dumais,
Plomberie Pascal Dumais inc.

René Huard, Plomberie Huard inc.

Benoît Lamoureux, Plomberie J.L. inc.

François Nadeau,
Plomberie François Nadeau inc.

Alexandre Daigle, Kolostat inc.

Miguel Primeau, Roger Déziel inc.

INSTALLATIONS SOUS PRESSION

Nombre de rencontre : 1

Principaux dossiers :

- projet de modification du *Règlement sur les installations sous pression*

Membres

Alain Arseneault,
Entreprises Arseneault inc.

Denis Beauchamp,
Beauchamp, Babin et associés inc.

Pierre Bernier,
Plomberie Mécanique inc.

Alexandre Caty,
PCG plomberie & chauffage inc.

René Huard, Plomberie Huard inc.

Jean-Marc Lacroix,
Mécanique Northerm inc.

Jean-François Perreault,
Maco Mécanique inc.

COMMUNICATION

Donne son avis sur des éléments du plan de communication, propose du contenu pour des événements ou des publications, sert à tester certains outils et à valider des actions et des orientations de communication, formule des recommandations au CPA, au besoin.

Nombre de rencontres : 4

Principaux dossiers :

- choix de la thématique du congrès;
- campagne publicitaire grand public : proposition d'activations pour les membres;
- recommandations pour augmenter le taux de participation à la Tournée du président;
- recherche de tactiques pour augmenter le nombre de candidatures au Concours Maestria.

Membres

- › **Président : Pascal Dumais**, Plomberie Pascal Dumais inc.
- › **Jérémie Côté**, Côté expert en mécanique du bâtiment
- › **Simon Darveau**, Plomberie Tuyo inc.
- › **Édith Chabot**, Plomberie-chauffage C.I.F. inc.
- › **Patrice Leblanc-Legault**, Plomberie Azur inc.
- › **Charles-Alexis Masse**, Pure plomberie inc.
- › **Yanick Racine**, Chauffage Racine
- › **Vanessa Courchesne**, G. Courchene inc. (depuis septembre 2025)
- › **Maxime Blondin-Massé**, MSR mécanique et plomberie inc. (depuis septembre 2025)



Le personnel de la CMMTQ

Direction générale

Steve Boulanger
Avocat, directeur général

Mylène Sagala
Avocate, directrice générale adjointe

Fanny Phan
Adjointe à la direction générale

Service des communications

Nadine Bourgeois
Directrice

Martin Lessard
Rédacteur en chef – revue *IMB*

Gilbert Vallières-Léveillé
Gestionnaire des communications numériques

Chantale Baar
Coordonnatrice, événements et communications

Service administratif

Marc-Alexandre Padovani
Directeur

Charles Thibodeau*
Directeur

Fernanda DePinho
Technicienne comptable, comptes recevables et paie

Linda Haché
Commis comptable, comptes payables

Michel Morin
Préposé à l'approvisionnement et à l'entretien

Marie Taliano
Secrétaire-réceptionniste

Service juridique

Renata Massoud
Avocate, directrice

Giscard Tamas
Avocat, superviseur

Alexandra Vaillancourt-Vigneault
Avocate

Poste vacant
Avocat

Élisabeth Julien-Rochelleau
Enquêteuse

Lynn Lachapelle
Adjointe, discipline

Hassina Zitouni
Adjointe, exercice illégal

Maude Chrétien
Adjointe, soutien aux enquêtes

Service technique

Emilie Canuel-Langlois
Technologue professionnelle, directrice

Charles Côté*
Ingénieur, directeur

Mihai Buzdugan
Conseiller technique

Olivier Comte
Technologue professionnel, Conseiller technique

Service de la formation

Manon Daneau
Directrice

Farida Boubchir
Coordonnatrice au développement et à la promotion

Mélanie Pelletier
Technopédagogue

Nancy Duguay
Agente, soutien aux opérations

Justine Gariépy
Agente, soutien aux opérations

Service de la qualification

Maxime Renaud
Avocat, directeur

Clément Mabit*
Avocat, directeur

France Goulet
Superviseure

Lucrecia Sanchez
Analyste

Mélissa Graus
Analyste

Célia Chentouf
Analyste

Rabiaa Saidi
Agente de bureau

Sabria Benkeltoum*
Agente de bureau

L'astérisque (*) signifie qu'en date du 31 janvier 2026, la personne n'était plus à l'emploi de la CMMTQ.

Le rapport du président et de la direction générale

La CMMTQ en était à sa deuxième année de mise en œuvre de son plan stratégique 2024-2027, qui définit la vision et les orientations choisies par ses membres pour les prochaines années.

Le présent rapport s'articule autour de ces orientations stratégiques. Il témoigne d'une année 2025-2026 particulièrement dynamique et riche en activités.

Si certains dossiers exigent du temps avant de connaître leur dénouement — notamment parce qu'ils impliquent des acteurs externes à la CMMTQ — l'essentiel demeure : ils progressent dans la direction souhaitée par les membres.

Bonne lecture!



Jean Turgeon, président



Steve Boulanger, avocat
directeur général



Mylène Sagala, avocate
directrice générale adjointe

DANS CE RAPPORT :

-  **QUALIFICATION PROFESSIONNELLE, FORMATION ET INSPECTION**
-  **ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**
-  **EFFICIENCE ET CONFORMITÉ**
-  **ASSURANCES, REPRÉSENTATIONS ET DOSSIERS DE L'INDUSTRIE**
-  **SENTIMENT D'APPARTENANCE ET NOTORIÉTÉ**

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE, FORMATION ET INSPECTION

Soutenir les membres dans le développement de leurs compétences

Inspection des travaux de construction

Bien que la *Loi visant principalement à accroître la qualité de la construction et la sécurité du public*, qui prévoit le principe d'inspection des travaux à au moins trois étapes charnières, ait été adoptée en novembre 2024, un travail colossal a été abattu au cours de la dernière année à ce sujet.

Rappelons qu'un comité coordonnateur inspection (CCI) a été mis sur pied afin de développer ce nouveau modèle d'inspection et de surveillance des travaux de construction au Québec. Outre la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) et la CMMTQ, le CCI regroupe Garantie de construction résidentielle (GCR), ainsi que les ordres des ingénieurs, des architectes et des technologues professionnels.

Ce comité a siégé à de multiples reprises dans le but de déterminer le contenu d'une réglementation dont le projet sera publié au printemps 2026. Cette dernière déterminera notamment les étapes charnières des inspections prévues par le plan de surveillance des travaux, lequel conduira à la production par un professionnel d'une attestation de conformité au *Code de construction du Québec*.

Dans la première phase, il est prévu que tous les bâtiments d'habitation non couverts par le plan de GCR, comme les tours à condos, soient inspectés et fassent l'objet d'une attestation de conformité.

Le CCI supervise aussi l'évolution du mandat confié au Bureau de normalisation du Québec (BNQ) de produire un guide de bonnes pratiques pour la surveillance des travaux de construction. Plus d'une vingtaine d'organisations y participent, dont des associations d'entrepreneurs, de propriétaires et de gestionnaires de bâtiments, de consommateurs, de même que des représentants du secteur de l'assurance et du monde municipal. Nous nous sommes investis dans le projet du BNQ, particulièrement en lien avec les vérifications qui devront être effectuées pour les travaux relatifs à la mécanique du bâtiment.

La CMMTQ est très impliquée dans le dossier d'inspection, car il tient à cœur aux membres. Depuis plusieurs années, nous militons en faveur de l'intensification et de l'amélioration des inspections des travaux de construction, afin de rehausser la qualité, au bénéfice du public.

D'ailleurs, nous avons amorcé des travaux avec la RBQ, qui peut désormais déléguer certains pouvoirs à des tiers, comme celui d'émettre des avis de corrections de travaux. Nous évaluons la forme que prendrait une éventuelle participation de la CMMTQ à ces fonctions en matière de plomberie et de chauffage.

La CMMTQ veille à ce que ses membres maintiennent les plus hauts standards de compétence. Nous assumons la qualification des entrepreneurs en plomberie et chauffage et nous encadrons leur conduite professionnelle. L'inspection s'inscrit naturellement dans la continuité de notre rôle.

Formation initiale obligatoire

Dans le but d'améliorer la qualification professionnelle, la Corporation s'est prononcée en faveur d'exiger une formation initiale obligatoire (FIO) comme condition à l'obtention d'une licence en plomberie ou en chauffage. Nous avons travaillé avec le comité des membres et le conseil d'administration pour établir les principes devant guider un tel régime, qui devrait d'abord viser les répondants en exécution de travaux. Cette étape est nécessaire à l'élaboration d'un projet de règlement qui devra éventuellement être présenté au gouvernement. Il s'agit d'un projet de longue haleine dont les objectifs s'alignent à ceux de la CMMTQ : améliorer la qualité de la construction, rehausser la qualification professionnelle des entrepreneurs et renforcer la protection du public.

Par ailleurs, la RBQ a annoncé son intention d'exiger à terme une FIO aux répondants des autres domaines : en administration, en gestion de la sécurité sur les chantiers ainsi qu'en gestion de projets et de chantiers. Nous participerons aux travaux puisque les exigences qui en découleront s'appliqueront à nos membres.





Perfectionnement des travailleurs

Au cours de la dernière année, nous avons rencontré les autres associations patronales pour réfléchir à des façons d'augmenter la productivité dans l'industrie de la construction. La formation continue de la main-d'œuvre apparaît comme l'un des moyens pour y arriver dans un contexte plus large de ce que certains qualifient de pénurie de compétences.

Nos partenaires syndicaux sont du même avis : la formation doit être favorisée, puisqu'elle est au cœur de l'amélioration des compétences dans la construction.

Toutefois, le modèle actuel de perfectionnement des travailleurs doit être revu, notamment pour être adapté à leur réalité, et pour mieux utiliser les 240 M\$ du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction. Dans ce contexte, des discussions ont été entamées entre les parties patronales et syndicales avec le soutien de la Commission de la construction du Québec (CCQ), afin de revoir le modèle de perfectionnement.

Refonte des examens de qualification

Ce projet d'envergure a continué de mobiliser nos équipes en 2025-2026. Il a démontré un manque de préparation notable des candidats aux examens, ce qui explique le très faible taux de réussite du nouveau format d'examen de plomberie, suspendu depuis. Un projet pilote a donc été mis en place afin d'obtenir des données probantes, nécessaires à la relance du projet. Nous avons développé une formation permettant de réviser les notions traitées dans l'examen de plomberie et nous l'avons offerte à des candidats volontaires. Ces derniers ont ensuite passé le prototype du nouvel examen en exécution de travaux de plomberie. Puisque les résultats n'ont pas été concluants, nous poursuivrons nos efforts en vue d'améliorer cette formation et de revoir la façon de mesurer les compétences. Avant d'implanter définitivement le nouvel examen de plomberie, et compte tenu de son rôle dans l'évaluation adéquate et objective des nouveaux entrepreneurs, nous devons nous assurer que tous les éléments ont été validés et fonctionnent de manière optimale.

Modernisation de nos sous-catégories de licence

Nous avons poursuivi notre collaboration avec la RBQ afin de rédiger une analyse d'impact réglementaire en vue de la publication d'un projet de règlement visant à moderniser les sous-catégories de licence exclusives à la CMMTQ. Nous souhaitons notamment mieux encadrer les travaux de brûleurs faisant partie des licences de chauffage. Nous désirons également régulariser l'exécution de travaux portant sur l'évacuation du radon et le branchement d'équipements au gaz naturel ou au mazout.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

HARMONISER NOS ACTIONS POUR UN FUTUR DURABLE

Formation sur la vérification des DAR

La CMMTQ a renouvelé son partenariat avec Réseau Environnement, consolidant ainsi une collaboration de plus de 20 ans au service de la qualité de l'eau au Québec. Ensemble, la CMMTQ et Réseau Environnement poursuivent leur vision commune : protéger les réseaux d'eau potable contre les raccordements croisés. Dans le cadre de cette entente, nous conservons l'exclusivité au Québec de la formation menant à la certification des vérificateurs de dispositifs antirefoulement (DAR), lesquels sont certifiés par Réseau Environnement. Par ailleurs, nos organisations planchent sur d'autres projets porteurs.

EFFICIENCE ET CONFORMITÉ

FAIRE MIEUX POUR NOS MEMBRES ET L'ÉQUIPE, AU BÉNÉFICE DU PUBLIC

Exercice illégal

Pour protéger le public, la CMMTQ a obtenu une injonction interlocutoire contre un entrepreneur exerçant illégalement. Devant une personne qui continuait d'exercer illégalement malgré plusieurs condamnations pénales et amendes substantielles, la CMMTQ a senti le devoir d'agir pour protéger le public et prévenir tout risque lié à ces activités. Elle a ainsi obtenu,

en décembre dernier, une injonction interlocutoire de la Cour supérieure du Québec. Celle-ci ordonne à la personne et à son entreprise de cesser immédiatement d'exercer le métier de maître mécanicien en tuyauterie ou de laisser entendre qu'ils ont le droit de le faire, sans être membre de la CMMTQ. Le dossier se poursuit en vue d'obtenir une injonction permanente.

Un communiqué a également été diffusé afin de sensibiliser le public et de l'inciter à demeurer vigilant. Il a été repris par plusieurs médias.

Transformation numérique

Après plusieurs années, la Corporation a complété avec succès son projet de transformation numérique en intégrant ses modules juridiques de gestion des dossiers d'exercice illégal et de discipline. De plus, comme toute nouvelle plateforme technologique, des mises au point et des améliorations ont été nécessaires pour rehausser le niveau d'efficacité et ainsi mieux servir les membres. La transformation numérique d'une organisation constitue toujours un exercice périlleux. Malgré les embûches et le recours à des ressources pendant une période plus longue que prévue, nous pouvons dire mission accomplie. Nous pouvons désormais regarder vers l'avenir avec des systèmes modernes qui évolueront plus facilement au gré des besoins des membres et de l'organisation.

Plan de continuité des affaires

En tant qu'organisation prévoyante et désireuse d'offrir des services à ses membres en toutes circonstances, la Corporation a élaboré un plan de continuité des affaires en cas de sinistre ou d'incident majeur. Les personnes responsables et les actions à prendre ont été clairement identifiées afin de réduire au minimum les risques d'interruption des activités.



ASSURANCES, REPRÉSENTATIONS ET DOSSIERS DE L'INDUSTRIE

REPRÉSENTER NOS MEMBRES SUR LES ENJEUX QUI LEUR SONT CHERS

Paiement rapide

Le *Règlement sur les paiements et le règlement rapides des différends en matière de travaux de construction* est entré en vigueur le 8 septembre 2025. Après plus d'une décennie de mobilisation, de dialogue et d'efforts soutenus, c'est une victoire historique pour l'industrie québécoise de la construction!

Ce Règlement instaure un calendrier de paiements à date fixe ainsi qu'un mécanisme de règlement rapide des différends applicables aux contrats publics de travaux de construction visés par la *Loi sur les contrats des organismes publics*.

En tant que membre fondateur de la Coalition contre les retards de paiement dans la construction, qui regroupe l'ensemble des associations patronales de l'industrie, la CMMTQ est extrêmement heureuse de ce dénouement. C'est l'aboutissement de 12 ans de représentations auprès du gouvernement afin de faire reconnaître cet enjeu d'importance et d'y trouver de vraies solutions. À la demande des membres, nous y avons investi beaucoup de travail. Notre directeur général, Steve Boulanger, agit d'ailleurs à titre de coordonnateur de la Coalition depuis sa création.

En nous dotant d'un règlement instaurant un calendrier de paiements et un mécanisme simple et rapide de règlement des litiges liés aux contrats publics, nous instaurons un environnement plus concurrentiel et équitable.

Au début de l'année 2025, nous avons salué l'adoption de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux*, qui prévoit des dispositions permettant d'adopter un règlement sur les paiements rapides dans le secteur municipal. Nous poursuivrons nos efforts pour que le paiement rapide s'étende aux contrats municipaux et même à ceux du secteur privé.

Dégâts d'eau

Formé de la CMMTQ, de la RBQ et de l'Institut canadien de plomberie et de chauffage-Québec, le Groupe d'action en prévention des dégâts d'eau avait pour mandat d'examiner les causes des dégâts d'eau dans les bâtiments et de cibler les innovations, les bonnes pratiques et les mesures d'entretien susceptibles de les prévenir.

Le Groupe d'action a poursuivi ses travaux et a produit un rapport. Ce dernier contient des recommandations comme la production d'un guide d'entretien et de prévention des dégâts d'eau à l'intention des propriétaires et des exploitants d'immeubles, l'affichage de la certification sur les produits de plomberie, l'installation d'un système de détection de fuites d'eau, la traçabilité des composantes de plomberie et des modifications aux codes et aux normes de plomberie. Un plan d'action a été développé avec la RBQ. Son déploiement débutera au cours de l'année 2026.

En plus de mieux protéger le public et d'assurer la qualité des bâtiments, nous voulons nous attaquer à la hausse des primes et des franchises d'assurance des entrepreneurs.

Renouvellement des conventions collectives

Nous avons suivi de près les négociations des conventions collectives de l'industrie de la construction et avons collaboré avec les associations patronales mandatées pour les négocier. Sensibles aux revendications des travailleurs, nous voulions leur offrir des salaires équitables et attrayants. Une révision pouvait certainement être faite, mais nous croyions qu'elle devait tenir compte du contexte économique et de la capacité financière des entrepreneurs, laquelle est intimement liée à celle des clients et de la population. De nouvelles conventions collectives ont été ratifiées pour les secteurs institutionnel-commercial et industriel avant le 30 avril 2025, évitant ainsi un conflit de travail. Pour le secteur résidentiel, le dénouement a pris quelques semaines de plus pour se conclure par des augmentations similaires.

Évolution du BSDQ

Le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ), copropriété de la CMMTQ, de l'ACQ et de la CMEQ, a sollicité l'expertise du cabinet KPMG afin de réexaminer ses pratiques. Pour ce faire, il a notamment invité les intervenants de toute l'industrie de la construction (les entrepreneurs généraux et spécialisés, les professionnels et les donneurs d'ouvrage) à répondre à un sondage afin de brosser le portrait réel de l'écosystème. Plusieurs autres démarches ont aussi été menées pour colliger des données probantes destinées à nourrir la réflexion pour améliorer le BSDQ afin qu'il demeure pertinent. Le travail se poursuit.



Olympiades québécoises des métiers et des technologies

Désireuse d'encourager la relève et de soutenir les jeunes talents, la CMMTQ est le partenaire officiel des épreuves de plomberie et de réfrigération aux Olympiades québécoises des métiers et des technologies. Lors de la cérémonie de clôture de l'édition 2025, Steve Boulanger a remis la médaille d'or à la lauréate en plomberie, Noémy Guitard. Quelques semaines plus tard, elle a représenté le Québec lors des Olympiades canadiennes.

Divers dossiers d'industrie

La CMMTQ représente les intérêts de ses membres et prend position sur les enjeux qui les confrontent. À titre de partie prenante incontournable de l'industrie de la construction, la CMMTQ participe à des consultations et fait des représentations afin d'aider les entrepreneurs à relever leurs défis. Au cours de la dernière année, nous avons notamment traité des sujets suivants :

- › la place de la préfabrication, de la numérisation et de l'innovation en construction;
- › l'alternance travail-études dans les programmes de formation professionnelle;
- › les répercussions de la guerre tarifaire avec les États-Unis et la pertinence de clauses contractuelles d'ajustement de prix;
- › la révision du régime des représentants en santé et en sécurité sur les chantiers;
- › l'augmentation des coûts de construction et les pistes de solution pour les contrôler;
- › l'augmentation de la productivité en construction.

SENTIMENT D'APPARTENANCE ET NOTORIÉTÉ

CRÉER UNE COMMUNAUTÉ FORTE, RECONNUE ET SOUDÉE

Campagne publicitaire grand public

Au printemps et à l'automne, la campagne de publicité de la CMMTQ a été relancée avec un plus grand nombre de canaux de diffusion : Radio-Canada, TOU.TV, MétéoMédia, Facebook, Instagram et *La Presse*. Notre campagne a poursuivi le même objectif : mettre de l'avant les membres de la CMMTQ et leur rôle. Notre concept a d'ailleurs été reconnu par le Grenier, une référence dans le domaine de la publicité et des communications.

Pour que la campagne atteigne son objectif, nous avons invité les membres à diffuser sur leur site Web et leurs réseaux sociaux une série de visuels que nous avons mis à leur disposition.

Congrès

Le congrès de la CMMTQ a eu lieu au Delta Trois-Rivières – Centre des congrès. Environ 135 congressistes et une quarantaine de personnes accompagnatrices ont assisté à l'événement. Plus de 380 personnes étaient présentes à la Soirée Maestria. Six entreprises ont été couronnées et deux personnes y ont été reconnues pour leur contribution au secteur de la mécanique du bâtiment.

Depuis le congrès de notre 75^e anniversaire, de plus en plus de fournisseurs veulent établir ou renforcer leurs relations avec la CMMTQ. Nos événements gagnent en popularité et suscitent de l'engouement. Il faut consolider nos liens avec les partenaires de l'industrie pour que tout le secteur de la mécanique du bâtiment en tire profit.

Tournée du président

La Tournée du président en était à sa deuxième édition. Ainsi, le président, le directeur général et l'administrateur de la région visitée sont allés à la rencontre des membres de Québec, de Gatineau et de Montréal. En plus de répondre aux questions des quelque 80 participants, ils ont présenté les principaux dossiers ainsi que les services offerts par la Corporation. Nouveauté : les membres de la région de Montréal ont été invités à visiter la centrale thermique du Complexe Desjardins.

Marque employeur

Nous avons le désir profond d'accroître le sentiment d'appartenance des membres. Nous le souhaitons également pour les employés de la Corporation. Dans cette optique, nous avons mis en place un intranet. Il s'agit d'une plateforme privée et sécurisée, qui utilise l'Internet pour centraliser des renseignements, des outils et des ressources. Elle compte quatre grandes sections (Notre organisation, Ressources humaines, Vie sociale et Santé et sécurité) et regroupe toute l'information professionnelle qui est essentielle au personnel de la Corporation.

Par ailleurs, nous avons mené une étude afin de nous assurer que les échelles salariales de la Corporation sont en adéquation avec la réalité des employeurs comparables. L'objectif est de demeurer compétitif pour recruter et fidéliser des employés dans le but de toujours mieux servir nos membres.

En résumé

Cette année, beaucoup de travail de fond a été réalisé pour faire progresser les dossiers. Elle a aussi été marquée par quelques réalisations importantes, dont l'entrée en vigueur du règlement sur les paiements rapides pour les contrats publics. La Corporation a par ailleurs multiplié les rencontres avec les intervenants de l'industrie, y compris notre ministre responsable. Plus que jamais, la CMMTQ fait entendre la voix de ses membres grâce à une présence crédible et engagée auprès des autorités publiques, des partenaires et des acteurs de l'industrie. Toutes ces actions s'inscrivent dans le respect de notre mission : accroître la compétence des entrepreneurs en mécanique du bâtiment, dans un objectif constant de protection du public.

Remerciements du président

Je tiens à sincèrement remercier tous les membres qui s'engagent au bénéfice de leurs consœurs et confrères et qui consacrent généreusement de leur temps au développement de notre industrie. Leur dévouement est essentiel à la vitalité et à la pertinence de notre organisation. Je suis aussi particulièrement reconnaissant envers les personnes qui m'appuient au sein du conseil provincial d'administration. Ensemble, nous orientons nos actions et prenons des décisions dans l'intérêt supérieur de notre profession et de celles et ceux qui l'exercent.

Je souhaite également souligner le travail remarquable du personnel de la Corporation. Il faut être impliqué de près pour constater à quel point les employés sont pleinement investis dans les projets et les initiatives, toujours avec la volonté de bien servir les membres. Par leur travail, ils incarnent concrètement les valeurs de l'organisation : collaboration, compétence, engagement et intégrité. Leur contribution est précieuse et mérite d'être saluée.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma gratitude pour la confiance que vous accordez aux administrateurs, à l'équipe et à moi-même. Cette confiance nous motive et nous pousse à poursuivre nos efforts pour faire avancer les dossiers politiques et les projets internes, toujours dans l'intérêt de notre industrie. Merci!





Marc-Alexandre Padovani
Directeur

Charles Thibodeau
Directeur (jusqu'en décembre 2025)

Service administratif

Assure la gestion financière et administrative de la CMMTQ.

Offre des conseils de nature administrative et de gestion, de l'information sur les taux horaires, les assurances, etc.

Effectue la vente des produits et des documents du catalogue de la Corporation.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Projets informatiques

- › Amélioration continue et validation de la cybersécurité;
- › Poursuite de l'implantation et de l'amélioration de la nouvelle plateforme comptable :
 - Tests de l'application *Business Central* de *Dynamics 365*;
 - Suivi du processus d'intégration des divers systèmes, validation et tests des solutions;
 - Validation en continu du transfert des transactions entre les divers systèmes.
- › Suivi du processus d'intégration et d'amélioration des divers systèmes, validation et tests.

IMPLICATION

- › Supervision des travaux d'entretien du bâtiment tels que présentés dans un rapport d'expert (refaire la maçonnerie du bâtiment et la cheminée de la chaudière).
- › Participation au comité des finances et au groupe de travail Assurance.
- › Responsable du développement d'un plan de continuité des affaires.
- › Préparation de la relève au poste de directeur.



Répondre aux quelque

**300 appels
de membres**

à propos des taux horaires, des assurances responsabilité civile ou de tout autre sujet touchant l'administration



Renata Massoud, avocate
Directrice

Mylène Sagala, avocate
Directrice (jusqu'en août 2025)

Service juridique

Offre aux membres un service de consultation pour toute question légale liée à leurs activités d'entrepreneur de même qu'un soutien en matière de santé et de sécurité du travail.

Assure un soutien au sujet des dossiers juridiques de la CMMTQ, et applique la loi et les règlements de la CMMTQ.

Traite les plaintes disciplinaires relatives aux règlements de la CMMTQ et au *Code de soumission* du Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ).

Enquête et poursuit devant les tribunaux les personnes qui, sans être membres de la CMMTQ, exercent le métier de maître mécanicien en tuyauterie ou laissent entendre qu'elles peuvent l'exercer.

Tente de rapprocher les parties dans les cas de mésententes formulées par un consommateur contre un membre.

Produit de l'information et des outils juridiques à l'intention des membres.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Exercice illégal du métier

La lutte contre l'exercice illégal du métier demeure essentielle pour assurer la protection du public. Les actions entreprises visent à intervenir rapidement, de façon préventive ou par des recours appropriés.

2025-2026	
Enquêtes menées*	245
Poursuites pénales intentées	56
Jugements favorables	52
Jugements défavorables	4

* Une enquête peut viser plusieurs individus ou infractions. Le nombre d'enquêtes ne correspond donc pas toujours au nombre de personnes ou d'infractions impliquées.

Nos procureurs ont été présents au tribunal à plus de 100 reprises pour des auditions ou diverses représentations. Parmi les 52 jugements favorables, 28 se sont conclus par une reconnaissance de culpabilité, permettant d'éviter des procès, de consacrer les ressources à d'autres dossiers et d'assurer une condamnation rapide.

DOSSIERS D'INTÉRÊTS

- › En décembre 2025, la CMMTQ a obtenu de la Cour supérieure du Québec une injonction interlocutoire contre Inspection et Déblocage Joël Beauchemin inc. et son dirigeant, leur ordonnant de cesser immédiatement d'exercer le métier de maître mécanicien en tuyauterie ou de laisser entendre qu'ils y étaient autorisés, sans être membre. Le dossier se poursuit en vue d'obtenir une injonction permanente.
- › Au cours de l'exercice, la CMMTQ a également appliqué à quatre reprises les nouvelles dispositions pénales de la *Loi visant principalement à accroître la qualité de la construction et la sécurité du public*. Elle a établi

la responsabilité des entreprises et de leurs dirigeants afin de contrer les stratagèmes qui visent à multiplier les sociétés pour éviter les amendes et exercer illégalement le métier. Dans tous les dossiers, les tribunaux ont donné raison à la CMMTQ, ce qui démontre l'efficacité de ces mesures et renforce la protection du public.

- › Pour la première fois, la CMMTQ et la Corporation des maîtres électriciens du Québec ont agi conjointement devant les tribunaux afin d'intenter des poursuites pénales contre des personnes ayant commis des infractions aux deux lois applicables.

CONDUITE PROFESSIONNELLE DES MEMBRES

Le nombre de plaintes en matière de conduite professionnelle ne cesse de croître depuis quelques années. Cette année, ce nombre a augmenté de 36 %.

Répartition des plaintes 2025-2026		
Type de plaintes	Nombre	Proportion (%)
Plaintes – Conduite professionnelle	101	80 %
Plaintes – BSDQ	26	20 %
Total	127	100 %

CONSEILS AUX MEMBRES ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Service juridique offre un soutien actif aux membres, notamment en proposant des renseignements et des outils leur permettant de mieux comprendre leurs obligations et de prévenir les litiges.

- › Environ 3100 appels traités, dont plus de 640 consultations juridiques, permettant aux membres d'obtenir des conseils à propos de leurs activités professionnelles.
- › 37 dossiers de conciliation traités, facilitant le règlement de litiges entre clients et membres.
- › 69 demandes de vérification de membres traitées pour le compte de CAA-Québec.
- › Mise en place d'un nouveau modèle de contrat, offert en format PDF dynamique, afin de simplifier la rédaction contractuelle.



IMPLICATIONS ET PARTICIPATION

- › Consultations auprès des poursuivants désignés par le Directeur des poursuites criminelles et pénales, afin d'adapter et d'améliorer certaines directives applicables à la CMMTQ.
- › Participation aux comités de la Régie du bâtiment du Québec, notamment ceux qui portent sur les enquêtes pénales et administratives, afin d'assurer une cohérence dans l'application des lois.
- › Avis sur plus de 25 projets de règlement, contribuant à faire évoluer la réglementation professionnelle et à renforcer la protection du public, dont :
 - *Règlement modifiant le Règlement sur la qualification professionnelle des entrepreneurs et des constructeurs-propriétaires et le Règlement d'application de la Loi sur le bâtiment (cautionnement de licence);*
 - *Règlement modifiant le Règlement sur les mécanismes de prévention et de participation en établissement (SST);*
 - *Règlement modifiant le Règlement sur le registre, le rapport mensuel, les avis des employeurs et la désignation d'un représentant;*
 - *Règlement modifiant le Règlement sur la délivrance des certificats de compétence;*
 - *Règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi sur la protection du consommateur (garanties);*
 - *Règlement modifiant le Code de construction (chapitre II, Gaz);*
 - *Règlement modifiant le Code de construction (chapitre I, Bâtiment);*
 - *Règlement modifiant le Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics.*





Émilie Canuel-Langlois,
technologue professionnelle
Directrice

Charles Côté, ingénieur
Directeur (jusqu'en septembre 2025)

Service technique

Informe et conseille les membres sur l'ensemble de la réglementation et des normes techniques touchant la mécanique du bâtiment.

Participe à plusieurs comités touchant la mécanique du bâtiment et représente la CMMTQ auprès des divers intervenants de l'industrie, notamment la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), le Groupe CSA (CSA) et le Réseau Environnement (AWWA).

Produit de l'information et des outils techniques à l'intention des membres et de l'industrie, et gère les groupes de travail par spécialité.

Fournit l'expertise technique aux autres services de la CMMTQ.



PRINCIPALES RÉALISATIONS

- › Dans le cadre de l'accord d'harmonisation des codes de construction nationaux, révision des différences entre les éditions 2020 et 2025 ainsi que les changements pour le Québec.
- › Rédaction d'articles et de chroniques *Question-réponse* pour la revue *IMB*.
- › Soutien au jury du Concours des nouveaux produits du Salon MCEE et du concours Maestria.
- › Analyse du contenu des formations dans le cadre de la reconnaissance de la formation continue obligatoire.
- › Participation aux travaux du Bureau de normalisation du Québec portant sur le *Guide de bonnes pratiques pour la surveillance des travaux de construction au Québec* (BNQ-3009-200).
- › Participation au choix des formations et des conférences du Salon MCEE et du congrès de la CMMTQ.

ARTICLES, CONFÉRENCES ET ENTREVUES

- › Entrevues pour la publication d'articles dans la revue *Protégez-Vous* sur les clapets antiretours et la gestion des eaux de pluie.
- › Conférence à l'ASPE sur les nouveautés de l'édition 2025 de la norme CSA B149.1, *Code d'installation du gaz naturel et du propane*.

IMPLICATION ET PARTICIPATION

- › AWWA (Comité national) – Raccordements croisés
- › AWWA (Section Québec) – Raccordements croisés
- › BNQ – Comité ad hoc sur le document préliminaire de la norme BNQ 3009-200
- › CSA B64.10 – Comité technique sur la protection contre les raccordements croisés
- › CSA B139 – Comité technique sur les installations au mazout
- › CSA B149.1 – Comité technique sur les installations de gaz
- › CSA F280 – Comité technique sur la détermination de la puissance requise des appareils de chauffage et de refroidissement résidentiels
- › HRAI – Transition vers les nouveaux réfrigérants et l'adoption de la norme CSA B52:23, *Code de réfrigération mécanique*
- › RBQ – Groupe d'action en prévention des dégâts d'eau
- › RBQ – Rencontre avec la Direction des équipements sous pression
- › RBQ – Rencontres techniques en plomberie
- › Ville de Québec – Clapet antiretour et transition vers le chapitre III, Plomberie
- › Villes de Montréal et de Joliette – Gestion des eaux de pluie des descentes de garage

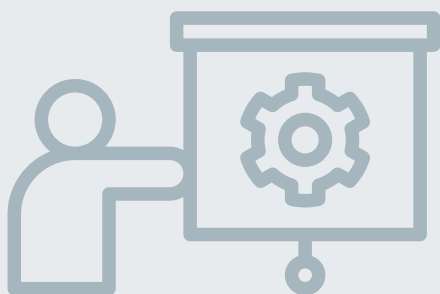


**Plus de
3706 requêtes**

(appels et formulaires) de membres qui désirent obtenir des conseils techniques, soit une hausse de 23 % par rapport à l'an dernier.



Manon Daneau
Directrice



Service de la formation

Développe, met en place et administre des formations et des activités de perfectionnement adaptées aux besoins des entrepreneurs en mécanique du bâtiment, dont certaines mènent à des accréditations, certifications et permis.

Informe et conseille les membres au sujet de l'offre de formation et les guide vers les formations pouvant répondre à leurs besoins.

Diffuse des formations et les rend accessibles peu importe l'emplacement géographique du membre (en présence, virtuel en direct, virtuel en différé, et en entreprise).

Fait la promotion des formations de la CMMTQ, dont celles financées par le Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC) et celles de la Commission de la construction du Québec (Fiers et compétents).

Valide les dispensateurs de formations et administre la reconnaissance des formations dans le cadre de la formation continue obligatoire (FCO).

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Le Service de la formation a lancé sa nouvelle programmation le 21 août 2025. Afin de permettre aux répondants en plomberie et en chauffage de répondre à leur obligation de formation continue, elle comptait 38 nouvelles formations, dont 18 préenregistrées, pour un total de 91 heures de formations reconnues.

Dans une volonté constante de répondre aux besoins exprimés par nos membres, la CMMTQ a signé une entente avec l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ). Ce partenariat permet aux membres, particulièrement ceux qui possèdent aussi une licence d'entrepreneur général, d'accéder à une offre variée de formations techniques en bâtiment afin de répondre à leur obligation de formation continue à cet égard.

Le Service de la formation a également :

- › planifié le développement de nouvelles formations en vue de répondre aux besoins des membres;
- › collaboré avec le Service technique pour mettre à jour nos formations et en offrir de nouvelles;
- › coordonné les mises à jour des formations avec des experts dans les domaines de la plomberie et du chauffage;
- › mis en place des forfaits Avantage de 8 heures de formation ciblée afin d'aider les répondants à remplir efficacement leur obligation et à réduire leurs coûts de formation;
- › organisé des rendez-vous FCO, permettant aux entrepreneurs de poser des questions à propos de leur obligation;

- › organisé des séances pour que les entrepreneurs posent des questions à l'agente promotionnelle sur les formations du Répertoire des activités de perfectionnement de Fiers et compétents;
- › développé une vidéo informative permettant aux répondants de mieux comprendre leur obligation de formation continue;
- › instauré un processus de demande de reconnaissance individuelle;
- › traité deux demandes de validation de dispensateurs, et 40 % plus de demandes de reconnaissances de formation pour la FCO.

Le Service de la formation maintient une collaboration étroite avec divers intervenants dans le but de faire évoluer l'offre de formations de la CMMTQ. Il a notamment :

- › collaboré avec la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) et la Régie du bâtiment du Québec afin d'améliorer le processus de FCO;
- › discuté avec les représentants du FFSIC pour mieux cibler des formations adaptées pour les travailleurs;
- › rencontré le comité des membres pour développer une nouvelle programmation et reconnaître les formations dans le cadre de la FCO.

Hausse de 87 %
 du nombre de formations suivies dans le format virtuel, en différé, qui semble être privilégié par la majorité des membres

L'an dernier, nous avons observé une augmentation de la participation des répondants aux formations dès le début de la première année de la période de référence. Toutefois, cet élan s'est estompé. La majorité des participants ont finalement repris leurs activités de formation seulement à compter de janvier 2025. Cette reprise tardive a généré une pression importante sur les ressources, et limité notre capacité à répondre aussi rapidement qu'à l'habitude aux questions des membres.

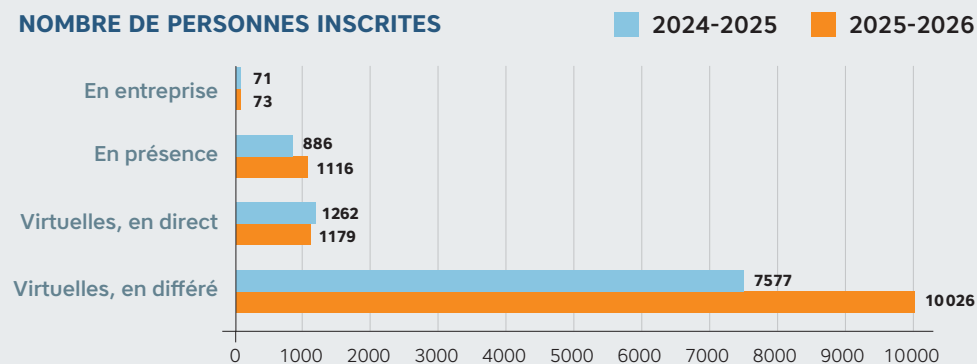
NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES

- ↑ 3 % – Séances en entreprise
- ↑ 32 % – Séances virtuelles, en différé

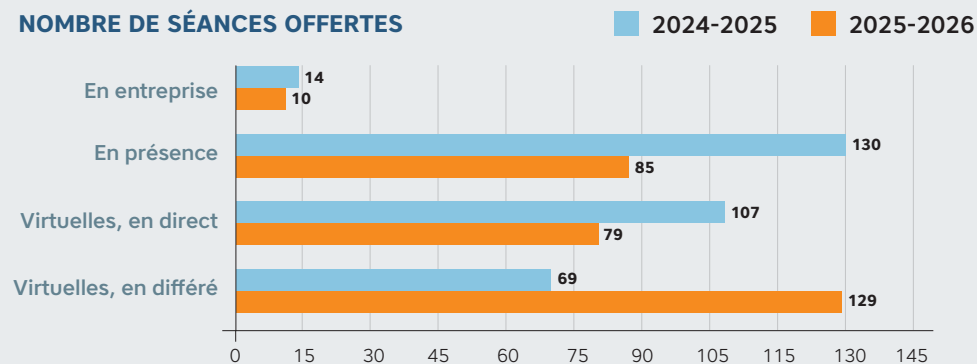
NOMBRE DE SÉANCES OFFERTES

- ↓ -29 % – En entreprise
- ↓ -35 % – En présence
- ↓ -26 % – Virtuelles, en direct
- ↑ 87 % – Virtuelles, en différé

NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES



NOMBRE DE SÉANCES OFFERTES





Maxime Renaud, avocat
Directeur

Clément Mabit, avocat
Directeur (jusqu'en octobre 2025)



Service de la qualification

Traite les demandes de délivrance, de modification et de maintien de licence comportant une ou des sous-catégories en plomberie et en chauffage.

Fait passer les examens de qualification professionnelle.

Gère l'admission des membres à la Corporation et le programme d'adhésion à la police d'assurance cautionnement collective de la CMMTQ.

Procède à diverses enquêtes administratives en respect des lois, comme la *Loi sur le bâtiment*.

Informe les répondants en exécution de travaux (plomberie et chauffage) quant à l'obligation de déclarer les heures de formation continue et applique les sanctions prévues au *Règlement sur la formation continue obligatoire des maîtres mécaniciens en tuyauterie* en cas de non-respect.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

L'équipe du Service de la qualification a participé activement à la stabilisation et à la bonification du nouveau système de gestion des membres (*client relations management* ou CRM) afin d'améliorer ses procédures. Elle a également déployé beaucoup d'efforts pour rappeler les obligations concernant la formation continue et accompagner les membres dans la déclaration de leurs heures.

Le Service de la qualification a participé à la livraison et au déploiement de la plateforme Zone entreprise, en collaboration avec la Régie du bâtiment du Québec et la Corporation des maîtres électriciens du Québec. Cette plateforme a été lancée cette année avec succès. Elle permet aux nouveaux entrepreneurs de faire la demande de délivrance de licence et la demande d'admission à la Corporation entièrement en ligne par l'entremise des formulaires électroniques. Pour l'instant, le Service ne reçoit qu'un nombre marginal de demandes via cette plateforme, mais celles des nouvelles entreprises devraient emprunter cette voie à l'avenir.

- › Traitement de **5489 demandes relatives à des dossiers de qualification professionnelle**, dont :
 - 2743 demandes de renouvellement ou de maintien de licence;
 - 251 demandes de licence;
 - 2495 demandes de modification, incluant des formulaires de mise à jour, de cautionnement de licence, de changement d'adresse, de départ ou de décès de répondant ou d'abandon de licence.
- › **Émission de 251 nouvelles licences** comportant au moins une de nos sous-catégories exclusives.
- › **Traitement de 15 141 appels.**
- › **Rencontre de 684 visiteurs.**
- › **Annulation ou suspension de 185 licences** d'entrepreneur pour non-respect de la réglementation.

› **Administration de 2265 examens** à Montréal et à Québec auprès de 829 candidats désirant devenir répondants d'une licence pour un des domaines d'habilitation, incluant celui d'exécution de travaux pour une ou des spécialités exclusives en plomberie et chauffage.

› **5 dossiers ont été soumis au comité de qualification.** Ils traitaient de la probité de l'entrepreneur et de l'intérêt du public.

ENQUÊTES

› Le Service de la qualification a ouvert **23 dossiers d'enquête** :

- 10 dossiers toujours en cours (ou l'enquête n'est pas terminée);
- 4 désistements de demande de délivrance de licence;
- 1 suspension de licence par le comité de qualification à la suite d'une recommandation du Service de la qualification;
- 8 dossiers fermés, car les réponses à nos demandes furent satisfaisantes ou la preuve était insuffisante.

NOMBRE DE MEMBRES

En date du 31 janvier 2026, la CMMTQ compte 3015 membres actifs. La majorité d'entre eux détient plusieurs sous-catégories, lesquelles sont réparties ainsi :

15.1	Systèmes de chauffage à air pulsé	1114
15.2	Systèmes de brûleurs au gaz naturel	1290
15.3	Systèmes de brûleurs à l'huile	925
15.4	Systèmes de chauffage hydronique	1134
15.5	Plomberie	2353
15.10	Réfrigération	789
13.3	Systèmes d'extinction incendie	250

Nombre de membres actifs par année

2020	2710
2021	2720
2022	2773
2023	2861
2024	2895
2025	2911
2026	3015



Nombre de membres actifs par sous-catégories

	15.1 Chauffage à air pulsé	15.2 Brûleurs au gaz naturel	15.3 Brûleurs à l'huile	15.4 Chauffage hydronique	15.5 Plomberie	15.10 Réfrigération	13.3 Extinction d'incendie
2020	1123	1467	1205	1193	2131	629	160
2021	1108	1436	1163	1180	2137	647	154
2022	1102	1414	1125	1162	2178	666	151
2023	1114	1406	1097	1153	2235	705	151
2024	1126	1381	1052	1185	2275	782	183
2025	1075	1288	940	1121	2267	845	175
2026	1114	1290	925	1134	2353	789	250

15 141

APPELS EFFECTUÉS
ET REÇUS



2265

EXAMENS ADMINISTRÉS

UNE AUGMENTATION DE

15,9%

DEPUIS L'AN PASSÉ

3015

MEMBRES AU
31 JANVIER 2026

UNE AUGMENTATION DE

11,3%

DEPUIS 2020



Nadine Bourgeois
Directrice

Service des communications

Informe les divers publics cibles sur des sujets relatifs à la Corporation et à l'industrie de la mécanique du bâtiment.

Assume un rôle-conseil stratégique en matière de communication auprès de la direction générale et des services, en soutien à la réalisation de leurs mandats.

Organise des activités s'adressant aux membres et aux intervenants de l'industrie de la mécanique du bâtiment.

Développe et maintient des liens avec les divers partenaires et les interlocuteurs de la Corporation.



PRINCIPALES RÉALISATIONS

Publicité

- › La campagne de publicité a été relancée au printemps et à l'automne. Elle a été diffusée dans différents médias : Radio-Canada, TOU.TV, MétéoMédia, Facebook, Instagram et *La Presse*. Voici quelques statistiques :
 - **29 010 recherches** dans le répertoire des membres
 - **5 228 202 impressions*** de la publicité à la télévision et en ligne

Événements

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Près de 60 personnes ont participé à l'événement qui a eu lieu le jeudi 24 avril 2025 au Palais des congrès de Montréal (pendant le Salon MCEE).

TOURNOI DE GOLF

Pas moins de 304 joueurs se sont réunis le 29 mai au Club de golf de la Vallée du Richelieu à Sainte-Julie. Il s'agit d'un record. Grâce aux profits amassés, la CMMTQ a remis 5000 \$ au centre d'entraide Le grain d'sel, à Beloeil, et 5000 \$ au Centre d'action bénévole de la MRC Manicouagan, à Baie-Comeau.

CONGRÈS ANNUEL

Le congrès a eu lieu du 11 au 13 septembre 2025, au Delta Trois-Rivières – Centre des congrès. Le taux de participation a augmenté de plus de 9 % par rapport à 2024 : près de 135 congressistes et une quarantaine de personnes accompagnatrices. Plus de 380 personnes étaient présentes à la Soirée Maestria au cours de laquelle 6 entreprises ont reçu un prix Maestria, et 2 personnes ont été reconnues pour leur contribution dans l'industrie et à titre de bénévole.

RENCONTRES DES PARTENAIRES

Ces rencontres avec les partenaires de la CMMTQ, maintenant une tradition annuelle, ont eu lieu à Montréal et à Québec. Elles nous permettent de resserrer les liens avec plus de 40 représentants, de leur présenter l'offre de visibilité auprès des membres et de recueillir leurs commentaires et suggestions.

* Une impression correspond au nombre de fois que du contenu est affiché sur l'écran d'une personne, peu importe qu'elle ait cliqué dessus ou non.

TOURNÉE DU PRÉSIDENT

Pour une deuxième année, le président, le directeur général et l'administrateur de la région visitée sont allés à la rencontre des membres de Québec, Gatineau et Montréal. En plus de répondre aux questions des quelque 80 participants, ils ont présenté les principaux dossiers ainsi que les services offerts par la Corporation.

BOURSES

Neuf bourses d'excellence d'une valeur de 500 \$ chacune ont été remises à des étudiants inscrits au DEP en plomberie-chauffage et au DEC en mécanique du bâtiment.

Une étudiante de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe a reçu la bourse Jocelyne-Meunier-Desjardins d'une valeur de 1000 \$. Cette bourse vise à encourager les femmes à intégrer le secteur de la mécanique du bâtiment.

IMPLICATION

Membre de divers comités de la Commission de la construction du Québec :

- › Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction
- › Diversité, inclusion et harcèlement
- › Climat de travail sain
- › Forum sur le service à la clientèle et les communications
- › Plan d'action de l'industrie de la construction pour l'inclusion des Premières Nations et des Inuit

Bulletin L'INFO

46
BULLETINS

Taux d'ouverture moyen : **52,7 %** Taux de clics moyen : **9,1 %**

Revue *IMB*

10 REVUES
PUBLIÉES

7675
Moyenne de copies
par numéro

106
PUBLICITÉS

SITE WEB

152 287
VISITEURS

Les visiteurs qui n'acceptent pas les témoins ne sont pas comptabilisés.

FACEBOOK

2217
ABONNÉS

154
PUBLICATIONS

1 531 812
IMPRESSIONS

3585
RÉACTIONS, PARTAGES
OU COMMENTAIRES

LinkedIn

3897
ABONNÉS

152
PUBLICATIONS

140 020
IMPRESSIONS

14 167
CLICS, RÉACTIONS, PARTAGES
OU COMMENTAIRES



8175, boul. Saint-Laurent
Montréal, Québec H2P 2M1
514 382-2668 / 1 800 465-2668

cmmtq.org